



Intitulé du poste : Responsable du Centre Superviseur Urbain (CSU)

Temps de travail : Temps complet

Grade : Brigadier-chef principal

Date prévue du recrutement : souhaitée au 01/12/2026

Descriptif de l'annonce :

L'Isle-sur-la-Sorgue est une ville de 20 000 habitants (5e ville du département) de réputation internationale principalement connue pour son célèbre marché des antiquaires et pour son centre ancien circonscrit par des bras de la Sorgue. Idéalement située au centre du département de Vaucluse, à proximité d'autres lieux touristiques réputés (Fontaine, Gordes, etc.), le territoire de L'Isle, baigné par les Sorgues, est une véritable synthèse de la Provence, entre plaine agricole du Comtat et contreforts préalpins des Monts de Vaucluse. Cette ville dynamique, desservie par les trains régionaux (liaison ferroviaire jusqu'à la gare TGV d'Avignon) est située à peu de distance des principales voies de communications : autoroute A7 (15 minutes), aéroport d'Avignon (20 minutes). La réputation de L'Isle-sur-la-Sorgue n'est plus à démontrer tant l'attractivité de cette ville est une réalité pour la population locale et les 1 200 000 touristes annuels (deuxième destination touristique du Vaucluse après Avignon). Sous l'autorité de la Direction de la Police Municipale, le responsable du Centre de Supervision Urbain assure l'encadrement des opérateurs, la coordination et la supervision de l'activité du centre, ainsi que le suivi du bon fonctionnement des équipements de vidéoprotection, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Missions :

- Encadrer, animer et organiser l'activité des opérateurs vidéo.
- Garantir le bon fonctionnement du CSU et veiller au respect des procédures d'exploitation.
- Assurer l'exploitation des images dans le respect de la réglementation applicable à la vidéoprotection et des libertés publiques.
- Coordonner et superviser le fonctionnement du dispositif de vidéo-verbalisation.
- Veiller à la coordination des levées de doutes sur les bâtiments
- Participer au traitement des réquisitions judiciaires et administratives ainsi qu'à la conservation des enregistrements.
- Veiller au bon fonctionnement des équipements de vidéoprotection et assurer le suivi des opérations de maintenance.
- Assurer la coordination et le suivi des opérateurs et partenaires.
- Participer aux projets de développement et d'évolution du dispositif de vidéoprotection.
- Élaborer des rapports, les tableaux de bord et les bilans d'activité du CSU.



- Assurer une veille réglementaire et technique dans le domaine de la vidéoprotection.
- Elaboration du budget annuel (contrôle des factures et suivi des bons de commandes).
- Gestion de la téléassistance.
- Gestion de la maintenance des bornes escamotables.
- Suivi parkings payants et élaboration de la régie mensuelle.
- Garantir la confidentialité des informations et le respect des règles relatives à la protection des données personnelles.

Profil recherché :

- Maîtrise du cadre juridique relatif à la vidéoprotection, à la protection des données personnelles et aux libertés individuelles.
- Posséder une expérience significative dans l'exploitation d'un Centre de Supervision Urbain ou dans un environnement similaire.
- Manager de proximité, vous savez organiser une activité, fixer des priorités et accompagner une équipe.
- Organisé, rigoureux et réactif, vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles, votre discrétion professionnelle et votre capacité à coordonner l'activité d'un service.
- Sens des responsabilités et de la discrétion professionnelle.
- Rigueur, réactivité et capacité d'analyse.
- Maîtrise de soi et aptitude à gérer les situations d'urgence avec calme et efficacité.
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de vidéoprotection.
- Une connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des missions des différents acteurs de la sécurité publique et privée serait appréciée.

Informations complémentaires :

Lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville Rue Carnot 84801 L'ISLE SUR LA SORGUE Cedex 1 ou à l'adresse mail suivante : a.donnat@islesurlasorgue.fr

Conditions de travail et Avantages :

- Temps de travail : 38 heures hebdomadaires (ARTT)
- ISFE (part fixe et part variable)
- Titres restaurant
- Adhésion contrat groupe Prévoyance
- Participation employeur contrat groupe Mutuelle Santé
- Forfait mobilité
- Adhésion CNAS
- Ateliers gratuits QVT (Qualité de Vie au Travail)